LOI COVID **Soutien populaire encore plus prononcé**
La politique du Conseil fédéral sort affermie d'un oui à 62%. Oui aux infirmiers, non aux juges indépendants. » 2/3/5/7

PRÉFECTURES **Première femme élue**
Lise-Marie Graden gagne en Sarine. Le PLR remporte la Gruyère et le Lac. » 17/18/19

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG | LUNDI 29 NOVEMBRE 2021 | N°50 • 151e année / Semaine Fr. 3.20 / Samedi Fr. 4.20

JA 1701 Fribourg

Portée par l'Entente, l'UDC retourne au Conseil d'Etat

Les visages du nouveau Conseil d'Etat fribourgeois. De gauche à droite: Sylvie Bonvin-Sansonnens, Didier Castella, Jean-François Steiert, Jean-Pierre Siggen, Olivier Curty, Philippe Demierre, Romain Collaud et la chancelière d'Etat Danielle Gagnaux. Alain Wicht

LES VAINQUEURS La droite conserve ses cinq sièges au Conseil d'Etat fribourgeois. Le Centre a certes un conseiller d'Etat en moins, mais l'UDC monte dans le train gouvernemental. L'entente conclue avec le PLR a écrasé l'Alliance de gauche. » 11

LES PERDANTS Bien partie au premier tour, l'Alliance de gauche n'est pas parvenue à conserver son avantage. C'est même la soupe à la grimace pour le Parti socialiste fribourgeois qui concède un de ses deux sièges aux Verts. Le CG-PCS termine dernier. » 12/13

LA NOUVELLE FORCE Le PLR devient le nouveau moteur de la droite, après avoir déjà progressé au législatif il y a trois semaines. Son conseiller d'Etat sortant Didier Castella est le meilleur élu du jour et son poulain Romain Collaud termine troisième. » 15

ÉDITORIAL

La logique des blocs a parlé

Il ne fallait pas réveiller la bête endormie. Giflés au premier tour par une gauche unie et triomphante, réveillés en sursaut, les partis bourgeois sont parvenus ce dimanche à maintenir leurs cinq sièges au Conseil d'Etat. L'entente conclue à la mi-temps de cette élection a emmené Philippe Demierre sur son porte-bagages. Grâce au Glânois, l'UDC réintègre le gouvernement après 25 ans d'absence.

Le parti souverainiste profite à plein de la logique des blocs lors du second tour, ainsi que d'une modification profonde des rapports de force au sein du camp bourgeois. Contraint de renoncer à son troisième siège au Conseil d'Etat et à retirer du jeu Luana Menoud Baldi, Le Centre avait besoin des voix UDC pour assurer la réélection de Jean-Pierre Siggen, victime d'un vote sanction il y a trois semaines. Devant la menace, ses électeurs ont cette fois-ci renoncé aux coups de crayon et appliqué l'entente à la lettre. C'est bien le signe que les démocrates-chrétiens, affaiblis, ont cédé le leadership du centre droit. Le patron, désormais, s'appelle le Parti libéral-radical. Les scores canons de ses candidats Didier Castella, sorti premier, et Romain Collaud, brillant petit nouveau, en attestent.

Quant à la gauche, elle peut regretter d'être partie à quatre au second tour. Alors qu'elle ne croyait pas elle-même pouvoir renverser la majorité au Conseil d'Etat, elle a donné l'impression de faire preuve d'arrogance dans un canton ancré à droite. En maintenant Sophie Tritten en lice, plus que le Centre gauche-PCS, c'est bien ses adversaires qu'elle a de la sorte mobilisés… contre elle. Le PS en fait les frais, qui égare un maroquin au gouvernement après avoir déjà perdu le siège de Christian Levrat à Berne et sept députés au Parlement cantonal. Les Verts, eux, confirment leur ascension avec l'élection de Sylvie Bonvin-Sansonnens. Elle sera toutefois la seule femme du collège. Pour la modernité, Fribourg repassera. » **SERGE GUMY**

9 771660 022901 10048

SOMMAIRE

Emplois	32/34/35/36/37	PMU	6	Météo	30
Cinémas	30	Radio-Télévision	38	Avis mortuaires	26/28

• Rédaction 026 426 44 11
• Abonnements 026 426 44 66
• Publicité 026 426 42 42
› www.laliberte.ch

PUBLICITÉ

PLAGE DE VIE

Une surprise sublimement ratée

Voilà longtemps que je n'avais pas eu un tel fou rire! Ce soir-là, l'amie avec qui je passe la soirée s'absente pour prendre un appel téléphonique. Elle revient, écarlate, et me dit: «Tu ne vas pas croire ce que ma femme de ménage vient de m'annoncer.» La pauvre n'avait pas osé nettoyer sous le lit de l'aîné de la famille, et avouait, un peu gênée, qu'un objet de forme phallique s'y trouvait. Ni une, ni deux, mon amie s'en va dans la chambre de son enfant, oscillant entre appréhension et curiosité. Elle revient au salon, quelques secondes plus tard, une bougie à la main. Il s'avère que son cadet l'avait fabriquée pour la lui offrir en cadeau. Avec son grand frère, ils avaient trouvé «la cachette parfaite» pour qu'elle ne la trouve pas. Mon amie n'a jamais osé reparler de l'incident à sa femme de ménage. Depuis, l'œuvre trône dans l'entrée, en espérant peut-être que l'employée fera le rapprochement. En tous les cas, lorsque j'entre chez elle, j'ai toujours le sourire aux lèvres! » **AA**

PUBLICITÉ

Préfectorales Elue préfète de la Sarine, Lise-Marie Graden est la première femme à accéder à ce poste dans le canton. » 17

La bibliothèque en voie d'extension

Visite. Le gigantesque chantier qui a commencé au début de cette année, devisé à 79 millions de francs, va redonner de sa superbe à la Bibliothèque cantonale et universitaire qui date de 1910. » 20

L'Entente fait un carton plein en emmenant le parti agrarien au gouvernement. Le PS perd un fauteuil

L'UDC est de retour au Conseil d'Etat

Avec l'élection du Glânois Philippe Demierre, l'UDC réintègre le Gouvernement fribourgeois, vingt-cinq ans après le départ de Raphaël Rimaz. Charly Rappo

« NICOLAS MARADAN

Analyse » L'entente bourgeoise a réussi là où elle avait échoué en 2016. Bâtie il y a trois semaines à peine après un premier tour en demi-teinte pour les centristes et les démocrates du centre, elle est parvenue hier à faire élire ses cinq candidats au Conseil d'Etat fribourgeois. L'UDC fait ainsi son grand retour à l'Exécutif cantonal, elle qui en était absente depuis maintenant vingt-cinq ans. Malgré ses failles – un grand écart idéologique entre des formations que beaucoup de choses opposent et une absence de femmes –, ce rapprochement de circonstance a donc parfaitement fonctionné.

Par rapport au premier tour, le candidat UDC Philippe Demierre multiplie presque son score par trois, passant de 14 107 à 40 710 voix. Et les cinq candidats de l'entente terminent en tête dans quatre districts sur sept (Glâne, Lac, Gruyère et Veveyse). De son côté, la gauche est certes parvenue à dépasser l'UDC dans les plus grandes communes comme Fribourg ou Villars-sur-Glâne, mais pas assez pour empêcher son retour au pouvoir. Ce succès de l'entente bourgeoise intervient néanmoins dans un contexte bien différent de celui d'il y a cinq ans.

A l'époque, le PLR et celui qui s'appelait encore PDC, devenu le Centre, avaient réussi à faire passer tous leurs candidats au premier tour, laissant l'UDC Stéphane Peiry tout seul pour affronter la gauche lors de la deuxième manche. L'électorat libéral-radical s'était alors démobilisé tandis que certains démocrates-chrétiens préféraient se tourner vers l'autre bord.

Pas la fine bouche

Mais cette année, l'UDC a su proposer un champion plus compatible aux yeux de ses partenaires. Proche des milieux culturels et au bénéfice d'une formation dans le domaine social, Philippe Demierre passe en effet pour un candidat plus modéré, même si son profil sur la plateforme Smartvote dépeint un nouvel élu parfaitement aligné sur la doctrine de son parti. Surtout, les centristes ne pouvaient pas cette fois-ci se permettre de faire la fine bouche, eux qui ont été malmenés au premier tour. Au soir du 7 novembre, le sortant Jean-Pierre Siggen ne pointait en effet qu'au neuvième rang. Hier, l'ex-PDC a corrigé le tir, Olivier Curty terminant deuxième et Jean-Pierre Siggen assurant finalement sa réélection en décrochant le quatrième rang.

Le Conseil d'Etat réunira pour la première fois cinq partis différents

Mais pour le Centre, il ne s'agit là que d'un lot de consolation. En effet, le «grand vieux parti» avait déjà dû renoncer à son objectif principal – le maintien du troisième siège qu'il détenait depuis le milieu du XIXe siècle – avec le retrait de Luana Menoud-Baldi entre les deux tours.

De son côté, le PLR frappe fort en plaçant ses deux candidats dans le trio de tête. Né en août 1984, Romain Collaud devient le premier trentenaire au Conseil d'Etat depuis Isabelle Chassot, élue en 2001 à l'âge de 36 ans. Et en terminant premier dans le district de la Broye, dont il est originaire, et celui de la Glâne, où il réside aujourd'hui, il annonce qu'il faudra compter avec lui dans ce nouveau gouvernement. Quant à Didier Castella, il démontre le nouveau statut acquis par sa formation en montant sur la plus haute marche du podium avec 52 847 suffrages.

A gauche, c'est le choc. Si la nouvelle venue écologiste Sylvie Bonvin-Sansonnens fait plutôt bonne figure en se classant cinquième, c'est en revanche la déconfiture pour le Parti socialiste. En tête au premier tour, Jean-François Steiert est réélu mais dégringole à la septième position. Il faut dire qu'au début du mois, l'actuel président du Conseil d'Etat avait obtenu beaucoup de suffrages sur des listes de droite. Cette fois-ci, ses adversaires ont certainement été moins généreux.

Un revers historique

Quant à Valérie Piller Carrard, elle échoue à la huitième place. Un revers historique: depuis 1981, les socialistes avaient toujours occupé deux sièges sur sept au gouvernement. Enfin, la chrétienne-sociale Sophie Tritten termine au dernier rang. Comme depuis le départ de la verte Marie Garnier il y a trois ans, l'exécutif cantonal ne comprendra donc qu'une seule femme. En revanche, signe d'un électorat toujours plus fragmenté, le Conseil d'Etat fribourgeois réunira pour la première fois cinq partis différents. A noter que le taux de participation – 41,4% – a dépassé celui du premier tour, tout en restant largement inférieur à la participation aux votations fédérales (entre 62 et 63%). »

TROIS NOUVEAUX JEUNES DÉPUTÉS

L'élection au Conseil d'Etat fait le bonheur de la relève. Trois jeunes politiciens de moins de 30 ans, premiers des viennent-ensuite lors de l'élection au Grand Conseil, siégeront désormais comme députés. Au PLR, Pauline Robatel (Torny-le-Grand), 26 ans, bénéficie de l'élection de Romain Collaud au gouvernement. La Verte Tina Raetzo (Rueyres-les-Prés), 24 ans, remplacera Sylvie Bonvin-Sansonnens au parlement cantonal. Pour la petite histoire, elle y côtoiera sa maman Carole Raetzo, élue sur la liste La Broye, c'est vous. A l'UDC, enfin, Lucas Dupré (Villargiroud), 26 ans, profite de l'élection de Philippe Demierre au Conseil d'Etat. THIBAUD GUISAN

CONSEIL D'ÉTAT

RÉSULTATS
Législature 2021–2026
Participation
41,38%

LIB/FC

DIDIER CASTELLA
PLR
RÉÉLU
52 847 suffrages

OLIVIER CURTY
Le Centre
RÉÉLU
51 653 suffrages

ROMAIN COLLAUD
PLR
ÉLU
49 745 suffrages

JEAN-PIERRE SIGGEN
Le Centre
RÉÉLU
44 185 suffrages

SYLVIE BONVIN-SANSONNENS
Les Verts
ÉLUE
41 047 suffrages

PHILIPPE DEMIERRE
UDC
ÉLU
40 710 suffrages

JEAN-FRANÇOIS STEIERT
PS
RÉÉLU
40 317 suffrages

VALÉRIE PILLER-CARRARD
PS
NON ÉLUE
39 545 suffrages

SOPHIE TRITTEN
CG-PCS
NON ÉLUE
36 262 suffrages

Bien partie au premier tour de ces élections cantonales, l'Alliance de gauche n'a pas résisté au rouleau

LE PS EST DANS LES

« MAGALIE GOUMAZ
ET STÉPHANIE BUCHS

Alliance de gauche » Au soir du premier tour le 7 novembre dernier, l'Alliance de gauche triomphait. Elle plaçait ses cinq candidats parmi les huit premiers. Embrassades, bouquets de fleurs, arrivée à l'aula de Miséricorde en fanfare. Cette scène a pris un sérieux coup de vieux hier après-midi. Car au bout du compte, la verte Sylvie Bonvin-Sansonnens et le socialiste Jean-François Steiert seront les seuls représentants de la gauche au Conseil d'Etat. Avec l'élection de l'UDC Philippe Demierre, le futur exécutif cantonal sera même un peu plus à droite qu'il ne l'est actuellement.

Surprise du jour: la conseillère nationale socialiste Valérie Piller Carrard n'a pas été élue. Une défaite cruelle pour celle qui avait déjà échoué en 2018 face au PLR Didier Castella. Une défaite aussi pour son parti, puisqu'il cède aux écologistes un des deux sièges qu'il occupe actuellement au gouvernement. Ainsi, les socialistes se décliner ont dorénavant au singulier au Gouvernement fribourgeois, alors qu'ils étaient toujours deux depuis 1981.

Erreur stratégique

La candidate recalée était visiblement marquée, hier après-midi. Même si elle a remplacé au pied levé son camarade Christian Levrat, qui a renoncé au printemps dernier à se présenter au Conseil d'Etat pour reprendre la présidence de La Poste, elle avait des raisons d'y croire. Elle a terminé quatrième au premier tour, se faufilant entre le PLR Didier Castella et le centriste Olivier Curty. «Je suis déçue pour les valeurs que je défends et pour les femmes. On méritait mieux. Mais aujourd'hui, le vote a été partisan. Résultat: on se retrouve avec un gouvernement encore plus à droite, ne comprenant qu'une seule femme. Pour moi, il est complètement déséquilibré», déclare Valérie Piller Carrard. Si elle explique ce résultat final par la mobilisation de la droite, qui a conclu une entente pour resserrer les rangs en vue du second tour, elle revient également sur le choix de l'Alliance de gauche de conserver quatre candidats pour ce second tour. «Je n'étais personnellement pas convaincue par cette stratégie», rappelle-t-elle.

Les trois partis, PS, Verts et Centre gauche-PCS, ont en effet décidé d'aller ensemble jusqu'au bout de l'aventure. La socialiste Alizée Rey s'est retirée, mais la PCS Sophie Tritten est restée en lice. Elle termine la course à la 9e et dernière place. «On savait qu'on prenait un risque en partant à quatre alors que notre objectif était d'occuper trois sièges. Ce n'était peut-être pas la meilleure stratégie, mais il faudra prendre le temps d'analyser les résultats de manière plus fine», déclare Alizée Rey, présidente du Parti socialiste fribourgeois.

12 530 voix
Ecart entre Didier Castella, en tête, et Jean-François Steiert, dernier élu

Hier, les représentants de la droite ne se sont en tout cas pas gênés de pointer l'arrogance de la gauche à l'issue du premier tour, qui aurait fait leur beurre. La perspective d'un changement de majorité au Conseil d'Etat aurait réveillé leur base électorale. Un UDC parle même d'un «argument imparable pour mobiliser notre électorat».

Hier, le Centre gauche-PCS rejetait en tout cas toute responsabilité dans la déroute. «Cela n'aurait rien changé si on avait retiré notre candidate», affirme Diego Frieden, secrétaire politique des chrétiens-sociaux. Sophie Tritten se réjouit d'ailleurs de son résultat, qu'elle qualifie d'excellent. «J'ai fait une très bonne campagne, et j'ai quand même récolté plus de 36 000 voix. Mais c'est vrai que pour nous, l'enjeu n'était pas le même que pour le Parti socialiste», précise-t-elle.

Défaite sur défaite

Le Parti socialiste fribourgeois termine en effet cette intense année électorale dans le rouge. Avec l'annonce de la reconversion professionnelle de Christian Levrat, il a perdu son siège au Conseil des Etats, la centriste Isabelle Chassot l'ayant emporté au détriment de Carl-Alex Ridoré. Le 7 novembre, il pouvait certes se glorifier de son bon score au premier tour de l'élection pour le Conseil d'Etat mais il buvait la tasse au Grand Conseil où il passe sous la barre des 20%, ne conservant plus que 21 députés, contre 28 durant cette législature.

Enfin, le conseiller d'Etat sortant Jean-François Steiert est tombé de son piédestal. Il a terminé en tête le 7 novembre dernier, à près de 6000 voix de la majorité absolue. Mais au second tour, il est le moins bien élu des sept, avec 400 voix de moins que l'UDC Philippe Demierre. Le socialiste dégringole dans les districts du Lac, de la Singine, de la Veveyse où il s'était très bien placé il y a trois semaines.

«Etant donné le nouveau rapport de force de ce second tour, je ne suis pas étonné. Par contre, je suis déçu du résultat de l'Alliance de gauche», explique-t-il. Alors qu'il préside cette année le Gouvernement fribourgeois, Jean-François Steiert ne se dit pas surpris d'avoir été devancé par la verte Sylvie Bonvin-Sansonnens, nouvelle élue, qui a bénéficié comme lui d'une certaine visibilité comme présidente du Grand Conseil mais a aussi profité de l'effet «femme».

Seule note positive de la journée pour le Parti socialiste fribourgeois, il aura pu fêter la première préfète de l'histoire du canton, avec l'élection de Lise-Marie Graden en Sarine. Sans surprise. »

L'Alliance de gauche n'est plus à la fête. De gauche à droite: Jean-François Steiert, Valérie Piller Carrard, Alizée Rey,

«Je ne m'attendais pas à cette troisième place»

Romain Collaud, élu au troisième rang, s'étonne de son résultat «stratosphérique».

Accolades et félicitations au stamm de l'Entente de droite, sur le coup des 14 h 10 déjà, hier. Le dépouillement se poursuit dans deux communes, mais les jeux sont faits: **Romain Collaud** (photo Charly Rappo), ému, les yeux humides, ploie sous les félicitations de ses amis politiques, de sa famille, de ses proches et voisins qui l'ont accompagné à Fribourg, au café du Jura. «C'est une fierté de pouvoir représenter les Fribourgeois. C'est aussi beaucoup d'émotions et de gratitude», confie le candidat PLR, assuré de son élection.

Hier, le député glânois de 37 ans a commencé par manger en famille et avec des amis, chez lui, à Massonnens. «J'ai suivi les résultats, un peu tendu. C'est un engagement, une vie qui peut changer en quelques heures», glissait-il à son arrivée au stamm, sans crier victoire. «Je n'ose pas encore y croire. J'ai ressenti beaucoup de pression autour du «Tu vas gagner». J'ai vu l'engouement monter, mais je reste humble. J'ai dit que je serais heureux d'être élu, et déçu de ne pas l'être.»

Le score final s'affiche: il espérait 37 000 suffrages, il en compte 49 745. «C'est un score stratosphérique. Et je ne m'attendais pas à cette troisième place. Mais nous avons tellement travaillé.» Et d'évoquer le rôle de l'Entente, la campagne «gigantesque» menée ces huit derniers mois et le travail qu'il a accompli depuis cinq ans au Grand Conseil. «L'âge a aussi pu jouer», ajoute-t-il, sans oublier son réseau associatif – «J'ai fait partie du comité du Giron des jeunesses sarinoises en 2013 et du tournoi Sekulic 2020.» «Tant de gens ont cru en moi.»

«Je ne réalise pas encore que début janvier – c'est demain – le travail de conseiller d'Etat commence. Mais mon fils Lorenz a son anniversaire demain (aujourd'hui, ndlr). Je vais lui consacrer cette journée, si j'y arrive.» » STÉPHANE SANCHEZ

«Je suis heureuse et triste à

La Broye sera à nouveau représentée au gouvernement grâce à Sylvie Bonvin-Sansonnens.

La députée **Sylvie Bonvin-Sansonnens** (photo Charly Rappo) est la deuxième verte à pouvoir occuper un siège au Conseil d'Etat, après Marie Garnier qui a quitté le gouvernement en 2018. «Ma réaction est ambivalente. D'un côté, je suis très heureuse, satisfaite et reconnaissante de la confiance que les Fribourgeois m'accordent. Les Verts peuvent réintégrer le gouvernement. De l'autre, je suis triste que l'alliance de gauche n'ait pas réussi à récupérer le siège perdu en 2018. Je suis aussi déçue d'être la seule femme sur sept membres alors que cette année on a fêté les 50 ans du suffrage féminin», réagit la nouvelle élue, quinquagénaire depuis octobre. Elle est seulement la sixième femme à accéder au Conseil d'Etat fribourgeois.

L'agricultrice de Rueyres-les-Prés est cependant la première Broyarde à intégrer l'exécutif cantonal, car il n'y a eu jusqu'à ce jour que des hommes. Elle offre ainsi à son district un cadeau de Noël avant l'heure, car la Broye ne comptait plus de représentant depuis le départ de l'indépendant Pascal Corminboeuf il y a dix ans. «Je suis très sensible à l'intercantonalité, et de grands défis attendent

compresseur de la droite. La conseillère nationale Valérie Piller Carrard reste sur le carreau

CHIFFRES ROUGES

Sophie Tritten et Sylvie Bonvin-Sansonnens. Charly Rappo

L'ÉLUE VERTE EN TÊTE DE LA GAUCHE

Les Verts » La Broyarde Sylvie Bonvin-Sansonnens offre aux Verts un retour au gouvernement.

Avec plus de 41 000 voix, Sylvie Bonvin-Sansonnens finit la course en tête des élus de gauche. En se plaçant à la cinquième place, elle réussit à terminer devant l'UDC Philippe Demierre, mais surtout devant le sortant Jean-François Steiert. «Avec ma famille qui m'a suivie aujourd'hui, nous sommes passés par toutes les émotions», réagit-elle à chaud, entre deux embrassades de félicitations. «C'est une belle victoire pour les Verts. Ce résultat confirme notre légitimité à occuper un siège au gouvernement cantonal. Les électeurs ont montré que le canton est prêt à avoir une teinte verte.»

La coprésidente des Verts, Bettina Beer, abonde: «Cette élection confirme la tendance qui s'est amorcée en 2019, qui a continué avec les élections communales, puis récemment avec nos très bons scores pour l'élection au Grand Conseil.» Elle se dit ravie pour Sylvie Bonvin-Sansonnens, mais sa réaction est nuancée: «On ne se fait pas d'illusions. Notre message d'urgence climatique et de justice sociale sera difficile à faire passer dans un gouvernement aussi à droite. Nous sommes aussi effarés de n'avoir qu'une seule femme au gouvernement.»

> **«L'argument du genre n'a pas fonctionné»**
>
> **Bettina Beer**

Les réjouissances des Verts sont donc un peu ternies par le mauvais résultat de l'Alliance de gauche, qui ne réussit pas à faire passer la cause des femmes. «C'est un peu un aveu d'échec pour la gauche», estime Bettina Beer. «L'argument du genre n'a pas du tout fonctionné. C'est décevant surtout alors que c'est l'anniversaire du suffrage féminin!» Sylvie Bonvin Sansonnens, qui sera la seule femme de l'exécutif, se dit aussi déçue du manque de représentativité, mais elle se veut optimiste: «Il ne faut rien exagérer. Le canton ne va pas s'effondrer après le résultat de cette élection. Je connais tous mes futurs collègues du gouvernement, et je suis confiante dans le fait qu'ils vont entendre ma sensibilité et parfois même la partager.» Se sent-elle assez forte pour faire passer ses idées? «Ce qui va changer c'est que j'arrive aussi en place avec un groupe parlementaire renforcé.»

Le conseiller national vert Gerhard Andrey, qui avait incarné la progression de la vague verte en 2019 lors de son élection, relève les compétences de la nouvelle élue: «Sylvie Bonvin-Sansonnens sera une très bonne conseillère d'Etat. C'est une personnalité qui arrive à rassembler. Elle va pouvoir amener quelque chose de très constructif.» Concernant le mauvais résultat de la gauche dans son ensemble, il donne une piste d'explication: «Le magnifique score de la gauche au premier tour a fait peur à la droite. Et, paradoxalement, ça a mobilisé les forces de droite.» Bruno Marmier, syndic de Villars-sur-Glâne et député Vert, regrette le manque de nuances parmi les électeurs du centre-droit: «Il n'y a pas eu assez de temps entre les deux tours pour avoir une nouvelle dynamique, pour que les gens puissent exprimer des nuances.» Il fait ainsi référence à l'alliance qu'il estime «contre-nature» entre l'UDC et le reste de la droite.

Ce résultat qui exclut la socialiste Valérie Piller Carrard sonne tout de même comme une revanche pour les Verts par rapport à 2018. Lors de l'élection complémentaire qui devait désigner le successeur de Marie Garnier au Conseil d'Etat, le PS avait choisi de présenter Valérie Piller Carrard, estimant qu'elle avait de meilleures chances de l'emporter que la verte Sylvie Bonvin-Sansonnens, également candidate. Résultat: en concurrence, aucune des deux femmes n'avait passé la rampe, laissant la place à Didier Castella. Ce mauvais résultat du PS hier dans les urnes pourrait bien être en partie expliqué par une sanction des électeurs par rapport à cette stratégie peu fraternelle du PS en 2018. » **STÉPHANIE BUCHS**

la fois pour la gauche»

la région. Je pense notamment à l'Hôpital intercantonal de la Broye et à l'avenir du site d'Estavayer-le-Lac», relève-t-elle.

Sylvie Bonvin-Sansonnens, qui était arrivée deuxième au premier tour, termine cinquième. Elle finit à la première place notamment à Fribourg, à Villars-sur-Glâne et à Estavayer, sa commune. «Le deuxième tour est différent. La droite a réussi à transformer l'essai comme au rugby. Elle a resserré les rangs, et ça a été efficace. On remarque que le district de la Sarine – qui a notamment élu une femme préfète – joue, lui, le jeu de la présence féminine», ajoute-t-elle.

Cette bosseuse, décrite par ses proches comme une battante qui se donne corps et âme pour les causes qu'elle défend, n'attend plus que de se mettre au travail. Elle affirme ne pas avoir de direction particulière en vue. «Je suis ouverte à toutes les possibilités», affirme-t-elle. » **DELPHINE FRANCEY**

«Pour nous, c'est incroyable, c'est historique!»

Le député glânois Philippe Demierre permet à l'UDC de réintégrer le Conseil d'Etat, où le parti n'était plus représenté depuis 1996.

Applaudissements au Café du Jura, stamm de l'Entente de droite. Très ému, **Philippe Demierre** (photo Aldo Ellena) serre des mains. «Le travail, ça paie!» s'exclame un homme. «Merci à vous», répond celui qui a réussi là où tant de candidats UDC ont échoué. Le député et vice-syndic d'Ursy, âgé de 53 ans, a offert à son parti un siège au gouvernement. Il est en effet arrivé en sixième position, juste devant le sortant socialiste Jean-François Steiert, lors de l'élection au Conseil d'Etat d'hier. Ceci alors qu'au premier tour, l'UDC s'était classée derrière tous les candidats de l'Alliance de gauche, du Centre et du PLR.

«Pour nous, c'est incroyable, historique! Cela fait 25 ans que nous essayons de réintégrer le gouvernement, rappelle Philippe Demierre. Je ne cache pas que nous avons travaillé dur, en essayant toujours de rassembler le maximum de personnes et maintenant, c'est une juste récompense pour tout l'électorat fribourgeois qui vote UDC. Nous avons aussi 19 sièges au Grand Conseil, avec l'UDF qui nous a rejoints, et avons donc légitimement le droit d'être présents au Conseil d'Etat.»

Philippe Demierre estime que de nombreux électeurs ont voté selon les compétences des candidats. Il pense que son profil a séduit, étant donné les domaines variés dans lesquels il a travaillé.

S'il avoue avoir été un peu stressé, l'élu a commencé sa journée par diriger l'Harmonie de La Brillaz lors d'une messe à Onnens. «J'ai bu l'apéro avec les paroissiens, qui m'ont tous souhaité bonne chance.» Ce qui lui a porté bonheur: «Je suis resté cinquième quasiment tout du long, avant de passer sixième. Je me suis alors dit que la bagarre aurait lieu avec Mme Piller Carrard, mais elle a davantage eu lieu avec toute l'Alliance de gauche.» » **LISE-MARIE PILLER**

CONSEIL D'ÉTAT SARINE	Sylvie Bonvin-Sansonnens (v)	Didier Castella (plr)	Romain Collaud (plr)	Olivier Curty (le centre)	Philippe Demierre (udc)	Valérie Piller Carrard (ps)	Jean-Pierre Siggen (le centre)	Jean-François Steiert (ps)	Sophie Tritten (cg-pcs)
Autigny	118	161	170	149	128	109	129	102	98
Avry	273	380	358	354	274	247	304	228	246
Belfaux	428	487	465	478	399	389	426	411	392
Bois-d'Amont	401	496	478	483	358	376	395	372	339
Chénens	101	121	122	116	106	82	97	85	90
Corminbœuf	478	581	572	565	431	451	486	457	447
Cottens	213	321	311	303	226	203	240	194	187
Ferpicloz	26	70	70	67	63	34	51	31	23
Gibloux	1 193	1 382	1 328	1 327	1 021	1 179	1 126	1 172	1 260
Givisiez	330	369	350	368	265	305	299	318	302
Granges-Paccot	378	362	363	372	281	353	322	358	334
Grolley	258	340	338	334	264	243	285	235	226
Hauterive	425	483	457	479	347	391	369	404	372
La Brillaz	326	480	465	465	369	304	388	313	277
La Sonnaz	182	230	233	195	180	184	217	210	177
Le Mouret	437	656	613	622	515	421	515	439	357
Marly	1 265	1 269	1 166	1 248	895	1 227	1 016	1 268	1 181
Matran	254	299	283	286	207	245	227	229	219
Neyruz	423	478	454	460	341	399	383	403	352
Pierrafortscha	22	48	47	47	40	18	45	18	17
Ponthaux	79	136	143	134	111	79	122	77	62
Prez	345	417	410	412	325	337	365	319	285
Treyvaux	203	386	386	361	307	189	312	201	178
Villarsel-sur-Marly	7	16	17	18	13	5	17	7	3
Villars-sur-Glâne	1 798	1 600	1 505	1 551	1 106	1 681	1 344	1 737	1 613
Ville de Fribourg	5 443	3 542	3 216	3 549	2 458	5 139	2 963	5 319	5 103
TOTAUX	15 406	15 110	14 320	14 743	11 030	14 590	12 443	14 907	14 140

CONSEIL D'ÉTAT GLÂNE	Sylvie Bonvin-Sansonnens (v)	Didier Castella (plr)	Romain Collaud (plr)	Olivier Curty (le centre)	Philippe Demierre (udc)	Valérie Piller Carrard (ps)	Jean-Pierre Siggen (le centre)	Jean-François Steiert (ps)	Sophie Tritten (cg-pcs)
Auboranges	37	60	55	58	51	36	50	34	33
Billens-Hennens	131	142	137	128	109	130	103	124	128
Chapelle	61	65	63	61	62	53	59	52	41
Châtonnaye	127	198	194	191	161	122	168	129	110
Ecublens	54	75	69	69	53	50	66	52	45
Grangettes	20	53	54	44	41	17	38	18	18
Le Châtelard	31	127	137	108	110	30	101	33	18
Massonnens	69	101	129	82	75	51	74	59	44
Mézières	155	237	247	221	189	142	197	149	119
Montet	40	58	54	50	53	36	45	36	29
Romont	475	640	656	608	510	456	545	458	397
Rue	171	214	215	207	180	156	193	159	143
Siviriez	263	457	453	411	373	276	345	257	216
Torny	116	210	228	194	169	112	169	111	94
Ursy	328	550	538	528	426	339	483	337	272
Villaz	290	454	444	417	332	283	348	290	245
Villorsonnens	160	284	288	248	246	158	209	162	144
Vuisternens-devant-Romont	280	567	568	463	457	275	450	285	233
TOTAUX	2 808	4 492	4 529	4 088	3 597	2 722	3 643	2 745	2 329

CONSEIL D'ÉTAT SINGINE	Sylvie Bonvin-Sansonnens (v)	Didier Castella (plr)	Romain Collaud (plr)	Olivier Curty (le centre)	Philippe Demierre (udc)	Valérie Piller Carrard (ps)	Jean-Pierre Siggen (le centre)	Jean-François Steiert (ps)	Sophie Tritten (cg-pcs)
Bösingen	348	528	463	563	415	360	482	409	348
Brünisried	58	149	134	158	110	62	133	77	58
Düdingen	1 139	1 491	1 293	1 600	1 075	1 104	1 220	1 302	1 089
Giffers	182	280	253	304	225	184	234	208	173
Heitenried	170	262	231	284	190	159	230	182	155
Plaffeien	292	657	589	704	554	301	590	347	274
Plasselb	84	214	185	216	176	88	189	95	82
Rechthalten	135	275	248	320	207	136	224	167	126
Schmitten	596	676	580	735	493	597	584	690	612
St. Silvester	66	203	189	222	183	74	184	79	55
St. Ursen	182	302	279	358	234	160	262	198	164
Tafers	964	1 500	1 304	1 672	1 097	969	1 248	1 169	929
Tentlingen	179	281	249	294	214	177	249	206	158
Ueberstorf	242	364	325	406	304	255	344	283	243
Wünnewil-Flamatt	538	614	533	674	450	521	521	591	527
TOTAUX	5 175	7 796	6 855	8 510	5 927	5 147	6 694	6 003	4 993

CONSEIL D'ÉTAT GRUYÈRE	Sylvie Bonvin-Sansonnens (v)	Didier Castella (plr)	Romain Collaud (plr)	Olivier Curty (le centre)	Philippe Demierre (udc)	Valérie Piller Carrard (ps)	Jean-Pierre Siggen (le centre)	Jean-François Steiert (ps)	Sophie Tritten (cg-pcs)
Bas-Intyamon	195	353	317	311	242	200	273	197	170
Botterens	84	143	144	152	121	74	134	71	63
Broc	270	481	431	440	346	274	368	282	230
Bulle	2 403	3 208	2 930	2 882	2 285	2 399	2 420	2 400	2 145
Châtel-sur-Montsalvens	49	70	69	66	70	47	60	46	41
Corbières	154	217	196	192	172	135	163	142	124
Crésuz	57	99	88	80	79	54	75	58	44
Echarlens	147	228	213	224	181	145	195	142	119
Grandvillard	144	258	236	227	190	133	212	122	102
Gruyères	296	442	391	379	322	276	331	277	253
Hauteville	83	121	123	108	109	86	90	85	79
Haut-Intyamon	187	372	343	336	277	172	301	184	143
Jaun	45	198	181	190	178	42	168	58	38
La Roche	168	451	432	392	387	156	361	149	139
Le Pâquier	220	316	294	293	231	207	244	207	179
Marsens	317	447	400	410	303	309	340	312	283
Morlon	122	153	152	145	120	120	135	116	106
Pont-en-Ogoz	298	469	451	432	374	276	379	279	259
Pont-la-Ville	64	182	165	167	148	65	146	66	47
Riaz	377	642	582	570	489	374	505	383	333
Sâles	225	420	403	391	326	204	339	208	180
Sorens	178	299	290	258	254	161	244	155	141
Val-de-Charmey	322	726	675	664	589	299	584	302	267
Vaulruz	121	269	253	253	209	111	227	120	99
Vuadens	278	567	520	523	406	285	458	270	232
TOTAUX	6 804	11 131	10 279	10 085	8 408	6 604	8 752	6 631	5 816

CONSEIL D'ÉTAT BROYE	Sylvie Bonvin-Sansonnens (v)	Didier Castella (plr)	Romain Collaud (plr)	Olivier Curty (le centre)	Philippe Demierre (udc)	Valérie Piller Carrard (ps)	Jean-Pierre Siggen (le centre)	Jean-François Steiert (ps)	Sophie Tritten (cg-pcs)
Belmont-Broye	616	768	782	713	562	585	624	534	461
Châtillon	98	95	93	88	69	92	78	75	75
Cheyres-Châbles	393	357	326	317	257	424	306	346	317
Cugy	231	333	337	313	281	196	302	175	139
Delley-Portalban	146	210	230	201	174	168	192	130	123
Estavayer	1 547	1 209	1 237	1 189	959	1 380	1 079	1 163	1 035
Fétigny	134	186	186	186	156	136	173	127	105
Gletterens	141	152	156	134	112	155	128	118	116
Les Montets	203	251	254	235	186	199	214	155	124
Lully	150	165	162	157	143	128	147	123	112
Ménières	67	105	99	93	84	56	81	48	44
Montagny	346	381	375	378	291	302	326	289	249
Nuvilly	67	74	72	70	59	65	67	53	48
Prévondavaux	10	17	17	17	18	8	17	6	7
Saint-Aubin	234	303	340	290	241	228	265	174	171
Sévaz	68	46	45	48	36	63	41	54	48
Surpierre	133	168	159	162	152	123	157	108	99
Vallon	55	63	71	62	56	52	53	53	49
TOTAUX	4 639	4 883	4 941	4 653	3 836	4 360	4 250	3 731	3 322

CONSEIL D'ÉTAT VEVEYSE	Sylvie Bonvin-Sansonnens (v)	Didier Castella (plr)	Romain Collaud (plr)	Olivier Curty (le centre)	Philippe Demierre (udc)	Valérie Piller Carrard (ps)	Jean-Pierre Siggen (le centre)	Jean-François Steiert (ps)	Sophie Tritten (cg-pcs)
Attalens	362	404	365	385	335	360	364	360	328
Bossonnens	143	155	148	147	127	143	137	141	132
Châtel-Saint-Denis	614	959	897	904	829	593	846	601	557
Granges	137	155	148	141	124	130	135	131	121
La Verrerie	139	280	259	262	227	123	234	137	104
Le Flon	126	208	195	188	188	120	177	117	113
Remaufens	133	185	169	169	148	136	159	133	116
Saint-Martin	139	177	162	162	143	138	151	128	119
Semsales	133	274	265	245	232	129	241	129	110
TOTAUX	1 926	2 797	2 608	2 603	2 353	1 872	2 444	1 877	1 700

CONSEIL D'ÉTAT FRIBOURGEOIS DE L'ÉTRANGER	Sylvie Bonvin-Sansonnens (v)	Didier Castella (plr)	Romain Collaud (plr)	Olivier Curty (le centre)	Philippe Demierre (udc)	Valérie Piller Carrard (ps)	Jean-Pierre Siggen (le centre)	Jean-François Steiert (ps)	Sophie Tritten (cg-pcs)
TOTAUX	393	397	394	393	389	387	395	389	383

Grand vainqueur des élections cantonales, le PLR est le parti en forme du moment

Un nouveau moteur à droite

« THIBAUD GUISAN

Victoire » Champagne pour le PLR! Didier Castella termine en tête de l'élection au Conseil d'Etat, Romain Collaud suit en troisième position. Les Préfectures de la Gruyère et du Lac reviennent également aux candidats libéraux-radicaux, alors qu'au Grand Conseil, le PLR occupera deux sièges supplémentaires. «C'est une vague bleue très positive. Nous allons en profiter», s'enthousiasme la députée Nadine Gobet.

Le PLR peut légitimement savourer son succès. C'est la première fois depuis 1981 que le parti place deux de ses candidats au Conseil d'Etat lors d'une élection générale. Représenté par un seul élu au gouvernement depuis 1986, le PLR avait retrouvé une deuxième place au Conseil d'Etat en 2018 grâce à la victoire de Didier Castella lors d'une élection complémentaire.

Trois ans plus tard, le Gruérien termine meilleur élu de tous les candidats au Conseil d'Etat, alors que Romain Collaud reprend, à 37 ans, le siège libéré par Maurice Ropraz. «La crédibilité de nos candidats, la campagne qu'ils ont réalisée sur le terrain depuis la mi-juin et notre force de proposition ont fait la différence. Nous sommes un parti qui va vers les gens et qui ne fait pas de la politique de salon», lance Sébastien Dorthe, président du PLR cantonal.

Relève préparée

La force du PLR, reconnue par les autres partis, c'est de préparer ses candidats aux grandes échéances et de faire la place aux jeunes. Illustration avec l'élection hier de Romain Collaud au Conseil d'Etat, mais aussi celle de Johanna Gapany au Conseil des Etats en 2019. «Le PLR est sensible à préparer sa relève qui trouve dans des exemples une source de motivation», appuie Nadine Gobet.

Fort de ses succès, le PLR, qui profite aussi de l'érosion du PDC (devenu Le Centre), se profile comme le nouveau moteur de la droite fribourgeoise. Au Grand Conseil, les libéraux-radicaux sont devenus la deuxième force politique du canton derrière Le Centre: un statut qu'ils n'avaient plus connu depuis 2001. Le PLR formera un groupe commun avec le PVL, qui comptera 26 députés, soit autant que Le Centre. Cependant, en termes de pourcentage des voix obtenues, le PLR et le PVL pèseront davantage que l'ex-PDC. Dès lors, leur groupe pourra compter un membre de plus que Le Centre dans certaines commissions.

Didier Castella et Romain Collaud ont mené le PLR vers le succès. Charly Rappo

«Nous n'allons pas nous reposer sur nos lauriers»

Sébastien Dorthe

Au-delà, le conseiller national Jacques Bourgeois estime que le succès du PLR lors de ces élections cantonales «est de bon augure pour 2023», date des prochaines élections fédérales. «Il y a eu un temps où notre siège au Conseil national était fragilisé. Il a maintenant des chances d'être encore renforcé», analyse celui qui entend terminer sa quatrième législature mais qui ne briguera pas de nouveau mandat à Berne.

Retour de loin

A la fête lors de cet automne électoral, le PLR fribourgeois semble toutefois garder les pieds sur terre. «Nous sommes dans une bonne dynamique, mais nous n'allons surtout pas nous reposer sur nos lauriers», prévient son président Sébastien Dorthe. Il faut dire que le PLR revient de loin. En 2011, il avait carrément touché le fond. Depuis, le parti a remonté la pente, sous l'impulsion notamment de Didier Castella, président du PLR cantonal de 2012 à 2017. «Il a su motiver les troupes et créer une cohésion interne. La tendance s'est inversée», salue Nadine Gobet. »

L'UDC ne voit «que du bonheur»!

Triomphe » Lors de l'élection au Conseil d'Etat, il existe un certain nombre de rituels, immuables au fil des décennies. L'un d'entre eux veut qu'une fois la composition du gouvernement cantonal connue, on procède à la première photo de groupe. Ainsi, hier après-midi, les membres du nouveau collège se sont réunis devant l'entrée du bâtiment de l'Université de Miséricorde, où a lieu l'annonce des résultats. Au froid, ils doivent patienter de longues minutes car Philippe Demierre manque à l'appel. A tel point que la chancelière Danielle Gagnaux part à sa recherche. Avant de revenir toute marrie. «Il m'a dit que l'UDC avait attendu 25 ans avant de revenir au Conseil d'Etat. Alors il pouvait bien se faire attendre deux minutes pour la photo», raconte-t-elle.

De fait, le parti agrarien sort d'un quart de siècle de disette gouvernementale. «L'élection de Philippe Demierre, quelle déception pour nous», plaisante Christophe Blaumann, président de l'UDC fribourgeoise. Avant de reprendre, tout sourire: «Ce n'est que du bonheur! Notre candidat réalise un superbe résultat. Après le ballottage du premier tour, l'alliance des partis bourgeois a servi de rempart face à la gauche. Les petites rancœurs ancestrales ont été effacées pour permettre à la volonté populaire de maintenir le cap à droite au gouvernement.» »

FRANÇOIS MAURON

Le Centre se montre «satisfait»

Réaction » A l'issue du second tour de l'élection au Conseil d'Etat, Le Centre pousse un ouf de soulagement. «Le Centre est satisfait de constater que l'Entente fribourgeoise a convaincu les électeurs. Le succès total de la liste commune est une reconnaissance, par la population, de l'orientation prise par le gouvernement pour le développement du canton», note le parti dans un communiqué. » FM

CONSEIL D'ÉTAT LAC	Sylvie Bonvin-Sansonnens (v)	Didier Castella (plr)	Romain Collaud (plr)	Olivier Curty (le centre)	Philippe Demierre (udc)	Valérie Piller Carrard (ps)	Jean-Pierre Siggen (le centre)	Jean-François Steiert (ps)	Sophie Tritten (cg-pcs)
Courgevaux	128	205	194	226	175	127	185	129	119
Courtepin	551	681	642	679	535	547	585	569	511
Cressier	152	203	193	216	160	142	173	150	131
Fräschels	58	86	84	91	81	59	82	63	58
Galmiz	66	120	115	123	110	61	103	63	57
Gempenach	26	69	64	75	59	20	68	25	23
Greng	20	56	53	56	51	19	52	19	17
Gurmels	429	801	708	878	628	431	713	437	369
Kerzers	398	701	666	725	623	411	648	425	387
Kleinbösingen	69	153	136	154	110	77	127	78	68
Meyriez	104	167	153	193	131	100	155	115	93
Misery-Courtion	206	259	260	249	213	194	228	195	179
Mont-Vully	496	730	700	722	605	494	623	495	459
Muntelier	172	213	194	235	171	168	192	174	162
Murten / Morat	888	1 445	1 327	1 598	1 214	895	1 314	967	834
Ried bei Kerzers	93	260	242	263	222	80	231	87	74
Ulmiz	40	92	88	95	82	38	85	43	38
TOTAUX	3 896	6 241	5 819	6 578	5 170	3 863	5 564	4 034	3 579

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTAT

DISTRICTS	Sarine	Singine	Gruyère	Lac	Glâne	Broye	Veveyse	FR de l'étranger	Totaux
Electeurs inscrits	62 637	32 821	34 123	24 144	15 845	22 086	12 358	7304	211 318
Bulletins rentrés	27 964	12 475	16 298	9772	6875	8710	4534	814	87 442
Participation (en %)	44,64	38,01	47,76	40,47	43,39	39,44	36,69	11,14	41,38
Bulletins valables	27 592	12 352	16 031	9638	6753	8546	4453	782	86 147
Sylvie Bonvin-Sansonnens (v)	15 406	5175	6804	3896	2808	4639	1926	393	41 047
Didier Castella (plr)	15 110	7796	11 131	6241	4492	4883	2797	397	52 847
Romain Collaud (plr)	14 320	6855	10 279	5819	4529	4941	2608	394	49 745
Olivier Curty (le centre)	14 743	8510	10 085	6578	4088	4653	2603	393	51 653
Philippe Demierre (udc)	11 030	5927	8408	5170	3597	3836	2353	389	40 710
Valérie Piller Carrard (ps)	14 590	5147	6604	3863	2722	4360	1872	387	39 545
Jean-Pierre Siggen (le centre)	12 443	6694	8752	5564	3643	4250	2444	395	44 185
Jean-François Steiert (ps)	14 907	6003	6631	4034	2745	3731	1877	389	40 317
Sophie Tritten (cg-pcs)	14 140	4993	5816	3579	2329	3322	1700	383	36 262